

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - LAUDUN
L'ARDOISE (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21300141500016

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE BAGNOLS SUR CEZE

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	23
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	33
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	71
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	105
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	109
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	110
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	111
A4 - Etat des provisions	112
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	113
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	114
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	116
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	119
A10.3 - Opérations liées aux cessions	120
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	121
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	126

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	128
C1.2 - Actions de formation des élus	132
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	133
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	135
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	136
D2 - Arrêté et signatures	137

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 30141	LAUDUN L'ARDOISE BUDGET PRINCIPAL	CA 2023
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	6571
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	82
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
8 751 967.00	8 751 967.00	1331.91	1034.43

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) DGCL - Les collectivités locales en chiffres 2023 (données 2022) communes entre 5 000 et 10 000 hab.
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1249.18	1003.00
2	Produit des impositions directes/population	455.02	543.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1525.52	1210.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	137.27	327.00
5	Encours de dette/population	166.06	797.00
6	DGF/population	26.50	153.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	54,42 %	57,1 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	85,79 %	89,7 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	9,00 %	27,0 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	10,89 %	65,8 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	8 867 064,31	G	10 082 684,22
	Section d'investissement	B	1 416 542,38	H	1 630 410,07

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	3 683 492,84 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	360 773,13 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	10 283 606,69	= G+H+I+J	15 757 360,26

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 158 131,43	L	11 285,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 158 131,43	= K+L	11 285,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	8 867 064,31	= G+I+K	13 766 177,06
	Section d'investissement	= B+D+F	2 574 673,81	= H+J+L	2 002 468,20
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	11 441 738,12	= G+H+I+J+K+L	15 768 645,26

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	1 158 131,43	L	11 285,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		11 285,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		127 753,50		0,00
204	Subventions d'équipement versées		122 000,00		0,00

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	323 890,86	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	584 487,07	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 360 773,13			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2	

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	112 691,71		112 691,71
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	323 974,26		323 974,26
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	7 624 670,38		7 624 670,38
74	Dotations et participations	1 620 501,75		1 620 501,75
75	Autres produits de gestion courante	227 558,89	0,00	227 558,89
76	Produits financiers	84,60	0,00	84,60
77	Produits exceptionnels	114 727,51	58 475,12	173 202,63
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		10 024 209,10	58 475,12	10 082 684,22
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				3 683 492,84

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	338 027,22	0,00	338 027,22
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	480 801,92		480 801,92
13	Subventions d'investissement	88 030,20	61 559,00	149 589,20
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		2 339,00	2 339,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	3 292,00	3 292,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	1,00	1,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		656 359,73	656 359,73
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		906 859,34	723 550,73	1 630 410,07
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				360 773,13

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 678,06
--------------------------------	-----------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041=RI 041*.

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
28188	Autres immo. corporelles	26 912,60	26 912,60		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 767 963,94	658 699,73		3 109 264,21
041	Opérations patrimoniales (5)	128 896,00	64 851,00		64 045,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	100 000,00	61 559,00		38 441,00
2031	Frais d'études	28 896,00	3 292,00		25 604,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 896 859,94	723 550,73		3 173 309,21
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 772 934,22	1 630 410,07	11 285,00	3 131 239,15
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		360 773,13			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs* publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	52 332	22 461	5 657	1 833	183	0	401	0	29 825	0	112 692
70	Produits des services, du domaine, vente	1 200	60 655	0	237 594	1 385	13 471	9 669	0	0	0	0	323 974
70311	Concessions cimetières (produit net)	0	3 291	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 291
70323	Redev. occupat* domaine public communal	0	32 332	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 332
70328	Autres droits stationnement et location	0	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
7062	Redevances services à caractère culturel	0	0	0	0	1 385	0	0	0	0	0	0	1 385
70632	Redevances services à caractère loisir	0	0	0	0	0	0	9 669	0	0	0	0	9 669
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0	0	0	237 594	0	0	0	0	0	0	0	237 594
70688	Autres prestations de services	0	13 680	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 680
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0	6 353	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 353
70875	Remb. frais par les communes du GFP	1 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 200
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0	0	0	0	0	13 471	0	0	0	0	0	13 471
73	Impôts et taxes	7 611 485	5 403	0	0	0	0	0	0	1 228	0	6 555	7 624 670
73111	Impôts directs locaux	2 989 953	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 989 953
73211	Attribution de compensation	3 388 950	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 388 950
73212	Dotation de solidarité communautaire	8 162	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 162
73221	FNGIR	691 609	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	691 609
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	69 552	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	69 552
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0	0	0	0	0	0	0	0	1 228	0	0	1 228
7336	Droits de place	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 555	6 555
7343	Taxes sur les pylônes électriques	55 976	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55 976
7351	Taxe consommation finale d'électricité	165 931	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	165 931
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	668	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	668
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	240 684	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	240 684
7388	Autres taxes diverses	0	5 403	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 403
74	Dotations et participations	1 581 577	2 880	0	5 104	0	0	30 941	0	0	0	0	1 620 502

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
	DEPENSES			
	Réalisations	818 496,81	619 786,22	1 438 283,03
	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
002	Charges à caractère général	286 696,09	40 392,06	327 088,15
60612	Energie - Electricité	24 805,03	0,00	24 805,03
60623	Alimentation	0,00	241,50	241,50
60631	Fournitures d'entretien	0,00	24 410,76	24 410,76
60632	Fournitures de petit équipement	1 852,80	6 916,97	8 769,77
60633	Fournitures de voirie	147,00	0,00	147,00
60636	Vêtements de travail	2 042,45	2 767,32	4 809,77
6064	Fournitures administratives	550,51	0,00	550,51
611	Contrats de prestations de services	9 314,29	0,00	9 314,29
6125	Crédit-bail immobilier	191 816,09	0,00	191 816,09
6135	Locations mobilières	3 888,00	0,00	3 888,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	5 983,63	0,00	5 983,63
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 888,55	0,00	2 888,55
6156	Maintenance	31 461,03	0,00	31 461,03
6182	Documentation générale et technique	355,00	0,00	355,00
6184	Versements à des organismes de formation	250,00	2 650,00	2 900,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	53,32	1 446,62	1 499,94
6282	Frais de télécommunications	1 813,07	352,80	2 165,87
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	1 606,09	1 606,09
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	1 636,64	0,00	1 636,64
6358	Autres droits	1 022,00	0,00	1 022,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 816,68	0,00	5 816,68
012	Charges de personnel, frais assimilés	185 710,77	579 394,16	765 104,93
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	474,50	1 792,78	2 267,28
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 613,18	6 096,75	7 709,93
64111	Rémunération principale titulaires	95 252,00	262 400,51	357 652,51
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	683,05	6 662,45	7 345,50
64118	Autres indemnités titulaires	41 737,23	31 719,93	73 457,16
64131	Rémunérations non tit.	0,00	105 900,46	105 900,46
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	15 211,58	76 828,40	92 039,98
6453	Cotisations aux caisses de retraites	30 739,23	83 473,54	114 212,77
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	4 519,34	4 519,34
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
65	Autres charges de gestion courante	346 089,95	0,00	346 089,95
6563	Service d'incendie	346 089,95	0,00	346 089,95
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	160 000,00	22 461,34	182 461,34
	Réalisations	160 000,00	22 461,34	182 461,34
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	22 461,34	22 461,34
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	22 461,34	22 461,34
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	160 000,00	0,00	160 000,00
752	Revenus des immeubles	160 000,00	0,00	160 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-658 496,81	-597 324,88	-1 255 821,69

(2)	Libellé	110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	DEPENSES					
	Réalisations	0,00	205 068,95	209 351,73	346 089,95	57 986,18
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	205 068,95	209 351,73	346 089,95	57 986,18
011	Charges à caractère général	0,00	205 068,95	23 640,96	0,00	57 986,18
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	24 805,03
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	894,68	421,41	0,00	536,71
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	147,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	2 042,45	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	550,51	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	9 314,29	0,00	0,00
6125	Crédit-bail immobilier	0,00	191 816,09	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	3 888,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	5 983,63	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	2 486,55	402,00	0,00	0,00

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				114 Autres services de protection civile
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	-45 068,95	-209 351,73	-346 089,95	-57 986,18

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 21				Sous-fonction 25				
		211	212	213	251	252	253	254	255	
		Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Hébergement et restauration scolaire	Transports scolaires	Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de découverte et autres services	
013	Atténuations de charges	903,73	0,00	0,00	4 753,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
6419	Remboursements rémunérations personnel	903,73	0,00	0,00	4 753,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	39 052,50	198 541,95	0,00	0,00	0,00	0,00	
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	39 052,50	198 541,95	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	5 104,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	0,00	2 552,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74748	Participat° Autres communes	0,00	0,00	2 552,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	100,76	0,00	16 352,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7718	Autres produits except. opérat° gestion	100,76	0,00	406,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	15 945,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	-482 713,08	-156 465,52	8 689,03	-242 968,58	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (3)									

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

- (1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).
- (2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.
- (3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-2 320,17	0,00	0,00	0,00	0,00	-2 320,17

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
	DEPENSES (2)	117 403,32	1 128 755,88	1 485,43	1 247 644,63
	Réalisations	2 160,00	527 075,01	0,00	529 235,01
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	18 552,00	0,00	18 552,00
2031	Frais d'études	0,00	18 552,00	0,00	18 552,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres gpts - Bâtiments et installat*	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	23 182,48	0,00	23 182,48
2112	Terrains de voirie	0,00	157,00	0,00	157,00
2152	Installations de voirie	0,00	15 235,32	0,00	15 235,32
21534	Réseaux d'électrification	0,00	3 238,80	0,00	3 238,80
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	4 551,36	0,00	4 551,36
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 160,00	485 340,53	0,00	487 500,53
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	142 739,53	0,00	142 739,53
2315	Installat* matériel et outillage techni	2 160,00	342 601,00	0,00	344 761,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	115 243,32	601 680,87	1 485,43	718 409,62
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	81 Services urbains		82 Aménagement urbain		83 Environnement		Total
010	Stocks		0,00		0,00		0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections		0,00		0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales		0,00		0,00		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00		0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)		0,00		0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00		0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00		0,00		0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers			0,00		0,00		0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12			-117 403,32		-1 128 755,88		-1 485,43	-1 247 644,63
SOLDE (2)								

(1)	Libellé	Sous-fonction 81							
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	
DEPENSES (2)									
Réalizations									
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grps - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 160,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagement de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	2 160,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	115 243,32	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	-117 403,32	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	-117 403,32	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82										Sous fonction 83		
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel				
DEPENSES (2)		0,00	0,00	1 128 755,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 485,43
Réalizations		0,00	0,00	527 075,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	18 552,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	18 552,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grips - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	23 182,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83				
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	157,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	15 235,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	3 238,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	4 551,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	485 340,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	142 739,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	342 601,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	601 680,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 485,43	
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82				Sous fonction 83				
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
		0,00	0,00	-1 128 755,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 485,43
	SOLDE (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat															
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 880 000,00										
1641 Emprunts en euros (total)					5 880 000,00										
A17120BS000 (2012CE001)	Caisse d'Epargne	24/07/2012	31/07/2012	25/10/2012	750 000,00	F	FIXE	4,610	4,647		A	P	O	A-1	
A171307A000 (2013CE001)	Caisse d'Epargne	17/05/2013	24/05/2013	25/08/2013	750 000,00	F	FIXE	4,060	4,096		A	P	O	A-1	
G01B1G018PR (2005CA001)	CREDIT AGRICOLE	16/08/2005	01/09/2005	30/12/2005	1 900 000,00	F	FIXE	3,500	3,549		T	P	O	A-1	
G01B1L011PR 06-CA-01)	CREDIT AGRICOLE	16/08/2005	09/01/2006	30/03/2006	1 900 000,00	F	FIXE	3,600	3,653		T	P	O	A-1	
MON280998EUR (2013POST01)	BANQUE POSTALE	25/10/2013	01/12/2013	01/03/2014	580 000,00	F	FIXE	3,680	3,776		T	C	O	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					5 880 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 091 162,69				391 093,39	53 169,75	0,00	0,00	13 704,34
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 091 162,69				391 093,39	53 169,75	0,00	0,00	13 704,34
A17120BS000 (2012CE001)	N	0,00	A-1	181 503,04	2,24	F	FIXE	55 516,39	10 925,60	0,00	0,00	6 446,93
A171307A000 (2013CE001)	N	0,00	A-1	235 519,73	3,32	F	FIXE	53 251,02	11 724,09	0,00	0,00	6 557,62
G01B1G018PR (2005CA001)	N	0,00	A-1	223 961,85	1,75	F	FIXE	121 977,85	10 518,55	0,00	0,00	43,07
G01B1L011PR (06-CA-01)	N	0,00	A-1	256 844,87	2,00	F	FIXE	121 681,45	11 996,51	0,00	0,00	50,80
MON280998EUR (2013POST01)	N	0,00	A-1	193 333,20	4,92	F	FIXE	38 666,68	8 004,00	0,00	0,00	605,92
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N							ICNE de l'exercice		
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt				
						Type de taux (12)	Index (13)		Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	
Annuité de l'exercice						Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
Total général	0,00			1 091 162,69			391 093,39	53 169,75	0,00	13 704,34

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		
		A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>trunnel</i>)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 091 162,69	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 600.00 €			18-12-2019
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	5	18/12/2019
L	2051 Concessions et droits similaires (logiciels)	2	18/12/2019
L	2031 Frais d'étude non suivis de réalisation	5	18/12/2019
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	18/12/2019
L	2033 Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	18/12/2019
L	208 Autres immobilisations incorporelles	5	18/12/2019
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	20	18/12/2019
L	2132 Immeubles de rapport	60	18/12/2019
L	2157XX Matériel et outillage de voirie	8	18/12/2019
L	2158 Autres installations, matériel et outillage technique	10	18/12/2019
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	18/12/2019
L	2182 Matériel de transport (camion véhicule industriel)	8	18/12/2019
L	2182 Matériel de transport (véhicule)	10	18/12/2019
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	18/12/2019
L	2184 Mobilier	15	18/12/2019
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	18/12/2019
L	204XX Subventions d'équipement versées	15	22/03/2022
L	21561 Matériel roulant	5	22/03/2022
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	8	22/03/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
Provision pour litiges	0,00	05/04/2022	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		549 569,12	449 568,51
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		391 094,00	391 093,39
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	391 094,00	391 093,39
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		158 475,12	58 475,12
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	58 475,12	58 475,12
020	Dépenses imprévues	100 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	449 568,51	1 158 131,43	0,00	1 607 699,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	994 386,95	11 285,00	360 773,13	480 801,92	1 847 247,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 607 699,94
Ressources propres disponibles	IV	1 847 247,00
Solde	V = IV - II (3)	239 547,06

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
30/12/2022	RESTAURATION TABLEAU L'ANNONCIATION EGLISE LAUDUN	11 232,00	0,00	0
30/12/2022	RESTAUR. TABLEAU LE MARIAGE MYSTIQUE STE CATHERINE	10 572,00	0,00	0
30/12/2022	TRANSPORT A/R POUR RESTAURATION 2 TABLEAUX EGLISE	900,00	0,00	0
30/12/2022	2 PANNEAUX DE VOIRIE TRIANGLE (202301-000)	75,60	0,00	0
30/12/2022	CONTRIBUTION CCU PC03014121C0055 PARCELLE 13 S	26 486,14	0,00	0
30/12/2022	ECRAN+CLAVIER+2 DISQUES DURS+ SOURIS + CABLES MAC	972,90	194,00	5
09/01/2023	2005 MOE POUR LES OUVRAGES D'INFRASTRUCTURES	21 953,90	0,00	0
09/01/2023	SÈCHE-LINGE HUBLLOT BOSCH WTN85V08FF (202301-0004)	499,99	0,00	1
09/01/2023	RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE PROJET RUE JEAN GIONIO	2 352,00	0,00	0
09/01/2023	RETROCES. PARCELLE BM 318/BM 343 TERRASSES CHATEAU	61 716,00	0,00	0
09/01/2023	PROMPTEUR + TREPIED + CABLES	379,58	0,00	1
17/01/2023	LOGICIEL BL CABINET NUMERIQUE PACK SMS	366,00	0,00	1
17/01/2023	CONFORMITÉ ÉLECTRIQUE ESPACE GUY CHEVALIER (202301-0009)	510,00	0,00	0
17/01/2023	CONFORMITÉ ÉLECTRIQUE SALLE FELIX DEVAUX (202301-0010)	1 128,00	0,00	0
17/01/2023	CONFORMITÉ ÉLECTRIQUE ESPACE BARBARA (202301-0011)	828,00	0,00	0
17/01/2023	TRAVAUX ACCESSIBILITÉ PMR (202301-0012)	3 360,60	0,00	0
17/01/2023	TRAVAUX ACCESSIBILITÉ PMR (202301-0013)	6 498,60	0,00	0
20/01/2023	NOTRE DAME LA NEUVE TRAVAUX D'URGENCE	2 640,00	0,00	0
20/01/2023	ETUDE MISE EN CONFORMITÉ TECHNIQUE ECOLE LAPIERRE	2 340,00	0,00	0
20/01/2023	DÉFIBRILLATEUR MEDIANA A16-DEA (5)	6 215,88	0,00	10
01/02/2023	PANNEAUX-BARRIERES-BALISES-COUSSINS BERLINOIS (202301-0016)	6 061,37	0,00	0
01/02/2023	CLOTURE STADE D'ENTRAINEMENT LAUDUN (202301-0017)	1 140,00	0,00	10
01/02/2023	PARE BALLONS STADE D'ENTRAINEMENT LAUDUN (202301-0018)	3 240,00	0,00	10
10/02/2023	TRAVAUX DE VOIRIE 2020 A 2024	4 998,47	0,00	0
14/02/2023	ORDINATEUR PORTABLE HP PROBOOK + SACOCHE + ECRAN	1 627,67	0,00	5
20/02/2023	FENÊTRES PVC BLANC - MAIRIE	8 761,20	0,00	0
24/02/2023	MUR DE SOUTÈNEMENT RUE C. ADER MARCHÉ 2202	142 739,53	0,00	0
24/02/2023	ETUDES STRUCTURE POUR TRVX CONFORTEMENT EGLISE ND	7 680,00	0,00	0
09/03/2023	AMENAGEMENT VOIRIE RUE J. VILAR	296 355,03	0,00	0
15/03/2023	MUR SOUTÈNEMENT RUE CLEMENT ADER	15 033,60	0,00	0
15/03/2023	M.O DEVOIEMENT RESEAUX SECS GR4-DEVIATION RN580	4 260,00	0,00	0
16/03/2023	TRAVAUX DE CÂBLAGE INFORMATIQUE R MATERNELLE	4 364,40	0,00	0
16/03/2023	TRAVAUX DE CÂBLAGE INFORMATIQUE CARPENTIER	4 868,40	0,00	0
29/03/2023	ONDULEUR SERVEUR MEDIATHEQUE	1 246,21	0,00	5
04/04/2023	COFFRET DISTRIBUTION ELECTRIQUE RUE REPUBLIQUE	3 238,80	0,00	0
17/04/2023	MAT ET CAMERA DE VIDEOPROTECTION	4 551,36	0,00	10
17/04/2023	FOURNITURE + POSE POTEAU INCENDIE	2 640,00	0,00	8
17/04/2023	TERRASSEMENT CREATION POTEAU INCENDIE	4 999,20	0,00	8
25/04/2023	EXTENSION RÉSEAU ÉLEC. 42 RUE G. COURBET	2 458,42	0,00	0
02/05/2023	CHAUFFE-EAU	1 176,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
02/05/2023	CHAUFFE-EAU	998,40	0,00	0
02/05/2023	TABLES FESTIVES (16)	2 985,60	0,00	15
12/05/2023	SIÈGE ERGONOMIQUE GIROFLEX 353	1 078,91	0,00	5
12/05/2023	CHAUFFE-EAU CES DEDIETRICH 300 L	1 320,00	0,00	0
12/05/2023	ETUDE MISE EN CONFORMITÉ TECHNIQUE MAISON SERVICES (202301-0039)	2 340,00	0,00	0
12/05/2023	DIAGNOSTIC TRVX DEPENSES ENERGETIQUES 3 BÂTIMENTS (202301-0040)	952,00	0,00	0
22/05/2023	TVX D'URGENCE DE RESTAURAT* L'EGLISE ND LA NEUVE	8 448,00	0,00	0
22/05/2023	CHARIOT + 12 COUSSINS POUR MEDIATHEQUE	378,77	0,00	1
22/05/2023	Gilet Pare Balles FULL TACTICAL PM	840,01	0,00	10
22/05/2023	COMBI VFC330NFW FRIGO - CONGÉLATEUR	449,99	0,00	1
30/05/2023	CLIMATISEUR EXTENSION CLASSE ECOLE KERGOMARD	8 518,63	0,00	0
31/05/2023	EXTENSION RÉSEAU ELEC IMPASSE DES CYTISES	4 283,28	0,00	0
31/05/2023	BAC A LIVRES MAT KERGOMARD	396,27	0,00	1
31/05/2023	MEUBLE BOIS 30 CASES	515,99	0,00	1
31/05/2023	COLONNE HAUTE + TABOURETS + SUPPORT TABLETTE	687,28	0,00	15
06/06/2023	LAVE-LINGE HUBLLOT DAEWOOD	299,99	0,00	1
06/06/2023	DÉBROUSSAILLEUSE STILH FS 91	510,00	0,00	1
06/06/2023	ARMOIRE VERTICALE INOX 1 PORTE GN 2/1	2 016,00	0,00	10
12/06/2023	VIDEO PROJECTEUR OPTOMA W381 DLP	818,00	0,00	5
12/06/2023	TABLE RÉGLABLE RONDE 120 BLEU	230,00	0,00	1
12/06/2023	BOX DE LAVAGE NE100 PRIMA+ CHARIOT INOX 2 PLATEAUX	4 699,20	0,00	10
12/06/2023	PARTICIPATION ACQUISITION 1 ACTION DANS LA SPL 30	100,00	0,00	0
19/06/2023	ECRAN LCD 24" IYAMA + CLAVIER/SOURIS LOGITECH	262,97	0,00	1
19/06/2023	HP PROBOOK 250 G8 15" CORE I3 - RECONDITIONNÉ	1 019,26	0,00	5
19/06/2023	ADOUCCISSEUR 8 LITRES VANNE FLECK	1 074,00	0,00	10
27/06/2023	PORTE MANTEAUX MURAUX	541,74	0,00	1
30/06/2023	RELANCE DE LA REVISION PLU	13 440,00	0,00	5
30/06/2023	MISSION ASSISTANCE REVISION DU PLU (202301-0061)	4 380,00	0,00	5
04/07/2023	PISTE GRAPHIQUE MOBILE RAL 1003 EMAIL 60X200 CM	508,91	0,00	1
04/07/2023	ETAT DES LIEUX INSTALLATIONS ÉCLAIRAGE PUBLIC	2 160,00	0,00	0
11/07/2023	DESTRUCTEUR12 DOCUMENTS MAISON DES SERVICES	361,12	0,00	1
12/07/2023	CLIMATISATION MEDIATHEQUE 1ER ETAGE	14 943,17	0,00	0
01/08/2023	Étude faisabilité restauration maison Albert André	2 880,00	0,00	0
01/08/2023	FAUTEUIL DE BUREAU COLORADO NOIR/GRIS	172,00	0,00	1
01/08/2023	5 CASQUES ELECTRONIQUES ANTI-BRUICTS	340,02	0,00	1
02/08/2023	HAUT PARLEUR DE BUREAU JABRA SPEAK 510 +WEBCAM	189,60	0,00	1
03/08/2023	AVANCE ETUDES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	60 225,00	0,00	0
17/08/2023	WEBCAM LOGITECH BRIO ULTRA 4K HP PRO	154,84	0,00	1
21/08/2023	7 LITS SUPERPOSES + 14 MATELAS	3 572,81	0,00	15
01/09/2023	DRAPEAU TERRE DE JEUX	208,80	0,00	1
08/09/2023	PMR BANDE GUIDAGE PÔLE SERVICES/GYMNASE COUBERTIN	7 996,92	0,00	0
08/09/2023	TABLEAU TRIPTYQUE 2 VOLETS BLANC 120X200	451,88	0,00	1
20/09/2023	AIRE DE JEUX (2- 10 ANS) OS MOZ + SOL SOUPLE	24 999,66	0,00	10
26/09/2023	AUDIT ENERGETIQUE GYMNASSE LEO LAGRANGE	5 760,00	0,00	0
26/09/2023	AUDIT ENERGETIQUE ECOLE G. LAPIERRE	6 480,00	0,00	0
09/10/2023	ARMOIRE HAUTE EN METAL REF NG1980 +TABLETTES	1 187,52	0,00	15
23/10/2023	BLOC PORTE METALLIQUE GYMNASSE L ARDOISE	1 938,00	0,00	0
02/11/2023	PANNEAUX DE VOIRIE + BARRIERES	5 234,88	0,00	0
02/11/2023	ALARME ANTI-INTRUSION CCAS	2 214,00	0,00	0
16/11/2023	FENÊTRES PVC + CHASSIS FIXE MAISON DES SERVICES	1 470,10	0,00	0
16/11/2023	TRAVAUX ERP GROS OEUVRE FACADE ECOLE LAPIERRE	8 568,00	0,00	0
16/11/2023	PUPITRE INFORMATIONS CAMP DE CESAR	1 491,30	0,00	0
20/11/2023	ASSISTANCE M.O ETUDE URBAINE SECTEUR ARDOISE	7 747,50	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
20/11/2023	MISSION ARCHITECTE CONSEIL PLU	9 600,00	0,00	0
22/11/2023	CLOTURE PANNEAUX RIGIDES AIRE DE JEUX A ANDRE	3 816,36	0,00	0
28/11/2023	REPRISE NON CONFORMITE ELECTRIQUE CCAS	3 010,80	0,00	0
28/11/2023	AUTOLAVEUSE AUTOPORTÉE ÉLECTRIQUE D'OCCASION	4 800,00	0,00	10
01/12/2023	AMO CREATION VOIE NOUVELLE PHASE 2 SUC&PRADELLE	16 200,00	0,00	0
06/12/2023	DÉFIBRILLATEUR MEDIATHEQUE-CCAS-BIBLIO CHEVALIER	3 788,28	0,00	10
06/12/2023	SONDE PLS SUR LA STATION DU RHONE	1 584,00	0,00	10
12/12/2023	CREATION GRILLE RUER EMILE ZOLA	3 863,47	0,00	0
12/12/2023	CLIMATISEUR HOTEL DE VILLE - SERVICE CADRE DE VIE	5 871,78	0,00	0
12/12/2023	CLOISON + POIGNEE PORTE NORMES PMR WC MAIRIE	1 140,00	0,00	0
12/12/2023	MISE AUX NORMES PMR ESCALIERS HOTEL DE VILLE	4 990,80	0,00	0
18/12/2023	2 ARMOIRES METALLIQUES ANTHRACITE	1 001,21	0,00	15
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		966 973,87	194,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
22/06/2023	RENAULT EXPRESS (777)	3 588,00	8	3 588,00	0,00	150,00	150,00
29/06/2023	VEHICULE EXPRESS CM 129 PJ (804)	8 387,74	10	8 387,74	0,00	150,00	150,00
22/12/2023	TONDEUSE KUBOTA (1825)	9 999,76	10	9 999,76	0,00	500,00	500,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		21 975,50					800,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	2 340,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	1,00

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 784 532,50	966 879,19										43 508,28	59 484,48	
ASSOCIATION DE SECOURS AUX VICTIMES DES MALADIES TROPICALES	2008	C	Financement construction foyer accueil 35 places	Crédit Foncier	900 000,00	502 499,67	16,75	T	V	LIVRETA	2,533	V	LIVRETA	3,860	A-1		20 092,12	30 000,04
ASSOCIATION DE SECOURS AUX VICTIMES DES MALADIES TROPICALES	2008	C	Financement construction foyer occupationnel 35 places	Crédit Foncier	884 532,50	464 379,52	15,67	T	F	FIXE	4,940	F	FIXE	4,850	A-1		23 416,16	29 484,44
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					5 279 756,35	4 537 226,75										94 494,57	61 894,85	
GRAND DELTA HABITAT	2016	P	Ligne 5149364 PLS Grand Delta Habitat : VEFA 8 logements individuels résidence Sully Prud'	Caisse des dépôts et Consignations	98 282,00	86 749,16	32,92	A	V	LIVRETA	2,717	V	LIVRETA	3,110	A-1		2 723,33	817,85

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
GRAND DELTA HABILAT	2016	P	Ligne 5149365 PLS foncier : Grand Delta Habitat : VEFA 8 logements individuels résidence Sully Prud'	Caisse des dépôts et Consignations	90 489,00	83 110,19	42,92	A	V	LIVRETA	3,451	V	LIVRETA	3,110	A-1		2 591,96	232,71
GRAND DELTA HABILAT	2016	P	Ligne 5149366 PLUS Grand Delta Habitat : VEFA 8 logements individuels résidence Sully Prud'	Caisse des dépôts et Consignations	518 618,00	451 264,33	32,92	A	V	LIVRETA	2,184	V	LIVRETA	2,600	A-1		11 867,28	5 169,45
GRAND DELTA HABILAT	2016	P	Ligne 5149367 Grand Delta Habitat : VEFA 8 logements individuels résidence Sully Prud'	Caisse des dépôts et Consignations	185 069,00	167 708,66	42,92	A	V	LIVRETA	2,969	V	LIVRETA	2,600	A-1		4 380,86	785,84
GRAND DELTA HABILAT	2016	P	Ligne 5149368 PLAI Grand Delta Habitat : VEFA 8 logements individuels Résidence Sully Prudhomme	Caisse des dépôts et Consignations	266 175,00	225 953,20	32,92	A	V	LIVRETA	1,411	V	LIVRETA	1,800	A-1		4 127,96	3 378,03
GRAND DELTA HABILAT	2016	P	Ligne 5149369 PLAI foncier Grand Delta Habitat : VEFA 8 logements individuels Résidence Sully Prud'	Caisse des dépôts et Consignations	94 579,00	83 681,55	42,92	A	V	LIVRETA	2,211	V	LIVRETA	1,800	A-1		1 518,37	672,22

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
GRAND DELTA HABITAT	2002	P	Vaucluse logement : Amélioration de 2 logements 1965 Rte de l'ardoise Laudun L'Ardoise	Caisse des dépôts et Consignations	76 281,00	40 427,91	14,34	A	V	LIVRETA	2,737	V	LIVRETA	1,700	A-1		727,21	2 348,93
GRAND DELTA HABITAT	2002	P	Vaucluse Logement Acquisition Amélioration de 2 logements 1965 Rte de L'ardoise	Caisse des dépôts et Consignations	99 348,00	72 786,95	29,34	A	V	LIVRETA	2,877	V	LIVRETA	1,700	A-1		1 268,80	1 848,61
GRAND DELTA HABITAT	2012	P	Ligne 1217645 Vaucluse Logement : 6 logements Domaine du boulas	Caisse des dépôts et Consignations	82 528,50	65 085,31	28,59	A	V	LIVRETA	2,129	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 728,30	1 387,50
GRAND DELTA HABITAT	2012	P	Ligne 1217646 Vaucluse logement : Domaine du Boulas	Caisse des dépôts et Consignations	17 039,00	14 424,32	38,59	A	V	LIVRETA	2,194	V	LIVRETA	2,600	A-1		379,92	187,89
GRAND DELTA HABITAT	2012	P	Ligne 1217647 Vaucluse logement : Acquisition 6 logement Domaine de Boulas	Caisse des dépôts et Consignations	200 224,00	152 052,98	28,59	A	V	LIVRETA	1,337	V	LIVRETA	1,800	A-1		2 804,25	3 738,30
GRAND DELTA HABITAT	2012	P	Ligne 1217648 Vaucluse logement : 6 Domaine de Boulas	Caisse des dépôts et Consignations	41 339,00	33 752,53	38,59	A	V	LIVRETA	1,409	V	LIVRETA	1,800	A-1		617,28	540,85
LOGIS CEVENOLS - OPH ALES AGGLOMERATION	2021	C	Opération Les Terrasses du château - Acquisition VEFA de 46 logements situés chemin de la Sarnette	Caisse des dépôts et Consignations	345 000,00	345 000,00	36,50	A	V	FIXE	1,598	V	FIXE	1,190	A-1		4 105,50	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant du au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGIS CEVENOLS - OPH ALES AGGLOMERATION	2021	C	Opération Les Terrasses du château - Acquisition VEFA de 46 logements situés chemin de la Sarriette	Caisse des dépôts et Consignations	115 000,00	115 000,00	36,50	A	V	FIXE	0,831	V	FIXE	0,000	A-1		0,00	0,00
LOGIS CEVENOLS - OPH ALES AGGLOMERATION	2021	P	Opération Les Terrasses du château - Acquisition VEFA de 46 logements situés chemin de la Sarriette	Caisse des dépôts et Consignations	552 500,00	547 406,20	48,00	T	V	LIVRETA	3,374	V	LIVRETA	3,100	A-1		14 370,56	190,80
LOGIS CEVENOLS - OPH ALES AGGLOMERATION	2021	P	Opération Les Terrasses du château - Acquisition VEFA de 46 logements situés chemin de la Sarriette	Caisse des dépôts et Consignations	1 160 055,00	1 142 132,83	38,00	T	V	LIVRETA	3,326	V	LIVRETA	3,100	A-1		33 009,88	3 334,97
LOGIS CEVENOLS - OPH ALES AGGLOMERATION	2021	P	Opération Les Terrasses du château - Acquisition VEFA de 46 logements situés chemin de la Sarriette	Caisse des dépôts et Consignations	270 500,00	265 477,52	48,00	A	V	LIVRETA	1,683	V	LIVRETA	0,300	A-1		811,50	5 022,49
LOGIS CEVENOLS - OPH ALES AGGLOMERATION	2021	P	Opération Les Terrasses du château - Acquisition VEFA de 46 logements situés chemin de la Sarriette	Caisse des dépôts et Consignations	496 476,50	484 775,83	38,00	A	V	LIVRETA	1,656	V	LIVRETA	0,300	A-1		1 489,43	11 700,68
STE NATIONALE IMMOBILIERE	1995	P	Ste nationale immobilière : construction 14 logements l'Ardoise Chemin départemental n°9	Caisse des dépôts et Consignations	265 555,79	74 712,49	6,59	A	V	LIVRETA	3,928	V	LIVRETA	3,300	A-1		2 781,13	9 564,02

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
STE NATIONALE IMMOBILIERE	1995	P	Construction de 14 logements L'Ardoise Chemin départemental n°9	Caisse des dépôts et Consignations	304 697,56	85 724,79	6,59	A	V	LIVRETA	3,928	V	LIVRETA	3,300	A-1		3 191,05	10 973,71
TOTAL GENERAL					7 064 288,85	5 504 105,94											138 002,85	121 379,33

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
AC2GR	200,00	
ACCA AS COMMUNALE DE CHASSE AGRE	720,00	
AMICALE DES BOULES L ARDOISE	400,00	
ANANKA	200,00	
ATELIER LAUDUN L ARDOISE PATCHWO	200,00	
ATELIER POINT LIGNE COULEUR	500,00	
CARTENPION LA CARAVANE DES JEUX	400,00	
CENTRE DE YOGA PRANAM	400,00	
CESAR BIKE	5 000,00	
CHICABOUM	1 000,00	
CIE CAMP CESAR SECTION DE TIR A	500,00	
CLUB DE DANSE LAUDUNOIS	1 200,00	
CLUB DE GYMNASTIQUE LA GAJETE	500,00	
CLUB TAURIN LOU GANDAR	9 000,00	
COMITE DES FETES LAUDUN	40 000,00	
COMITE OEUVRES SOCIALES PERSONNE CO	54 000,00	
DES PINCEAUX DES PLUMES	200,00	
ECLA ENDURANCE CLUB LAUDUN L ARD	2 000,00	
FNACA ANCIENS COMBAT.ALGER	150,00	
FOOTBALL CLUB CHUSCLAN LAUDUN L FCCLA	13 000,00	
GENERATIONS ROLLERS L A	800,00	
JUDO CLUB LAUDUNOIS	1 000,00	
JUMP ART	1 000,00	
LA BOULE JOYEUSE LAUDUNOISE	1 000,00	
LAPIERRE ET LES LOUPS	2 100,00	
LAUDUN ECHANGES AMITIES LEA	2 000,00	
LAUDUN KARATE CLUB	500,00	
LE RENDEZ VOUS DES CANAILLES APE	1 060,00	
LES AMIS DU PEINTRE ALBERT ANDRE	700,00	
LES ENFANTS KERGOUMARD	600,00	
LES PETITS ECUREUILS	450,00	
LES QUADEURS DE LA TAVE	200,00	
LES RIVERAINS DE LA TAVE STE DE	700,00	
LIVRE MOI	200,00	
MAINTIEN EN FORME A TOUT AGE	400,00	
MOULIN DE LA RAMIERE	200,00	
MUZIKAL	12 000,00	
RESTAURANTS DU COEUR DU GARD	1 000,00	
SPORT BOULES LAUDUN L ARDOISE	450,00	
SYNDICAT DES VINS DE LAUDUN	15 000,00	
TENNIS CLUB L ARDOISE LAUDUN	1 000,00	
UHBL UNION HANDBALL LAUDUN L ARD	800,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
DDFIP HERAULT SERVICE RNF	135,00	
SDIS 30 PAIERIE DEPART.	346 089,95	
<u>Régions</u>		
SIIG SYND INFO GEOGRAP	10 315,00	
<u>Départements</u>		
COLLEGE DU BOSQUET	500,00	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD	3 775,20	
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
CENTRE CNAL ACTION SLE LAUDUN CCAS	180 000,00	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	713 545,15	

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		52,00	1,00	53,00	27,00	5,00	32,00
Adjoint administratif	C	11,00	0,00	11,00	4,00	2,00	6,00
Adjoint administratif 9ème échelon	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	14,00	0,00	14,00	11,00	0,00	11,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	10,00	0,00	10,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe (TNC 17H30)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Collaborateur de Cabinet	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Non titulaires de droit privé - contrats aidés - PEC	C	5,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		68,00	0,00	68,00	49,00	0,00	49,00
Adjoint technique	C	16,00	0,00	16,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	13,00	0,00	13,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	22,00	0,00	22,00	21,00	0,00	21,00
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Atsem principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Atsem principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		7,00	0,00	7,00	2,00	0,00	2,00
Cadre d'emploi ETAPS	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Educateur APS principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Surveillant de baignade (BNSSA)	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché territorial de conservation du patrimoine	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		8,00	1,00	9,00	3,00	1,00	4,00
Adjoint animation principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint animation principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint animation principal de 2ème classe (TNC 21H00)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation	C	5,00	0,00	5,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		7,00	0,00	7,00	4,00	0,00	4,00
Brigadier chef principal	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Chef de service de Police Municipale	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Gardien-Brigadier	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		149,00	2,00	151,00	91,00	7,00	98,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif 9ème échelon	C	ADM		0,00	A article L.332-8 alinéa 2 selon besoin des services ou nature des fonctions le justifiant	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00		CDD
Attaché	A	ADM		0,00		CDI
Attaché territorial de conservation du patrimoine	A	CULT		0,00		CDD
Cadre d'emploi Adjoint Administratif	C	ADM		0,00		CDD
Cadre d'emploi Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00		CDD
Cadre d'emploi Adjoint technique	C	TECH		0,00		CDD
Cadre d'emploi ETAPS	C	SP		0,00		CDD
Cadre d'emploi Technicien Principal de 1ère classe	B	TECH		0,00		CDD
Collaborateur de Cabinet	A	OTR		0,00		CDD
Non titulaires de droit privé - contrats aidés - PEC	C	ADM		0,00		CDD
Rédacteur	B	ADM		0,00		CDD
Surveillant de baignade (BNSSA)	C	SP		0,00		CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
S : Social
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
MS : Médico-social
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moiff du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).
3-4 : absence temporaire d'un emploi.
3-4-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-4-2 : emploi de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-5-3 : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-5-4 : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-5-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
Michel Agnel	Association des Maires de France	150,00	27/03/2023 Saint Privat des Vieux	Elaboration du budget communal
Yves Cazorla	Association des Petites Villes de France	50,00	27/01/2023 Saint Rémy de Provence	Projet de loi de finances pour 2023 et préparation des budgets locaux
Yves Cazorla	Association des Maires de France	150,00	27/03/2023 Saint Privat des Vieux	Elaboration du budget communal

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
01/06/1995 - Ste nationale immobilière : construction 14 logements l'Ardoise Chemin départemental n°9	STE NATIONALE IMMOBILIERE	SOCIETE ANONYME		265 555,79
01/08/1995 - Construction de 14 logements L'Ardoise Chemin départemental n°9	STE NATIONALE IMMOBILIERE	SOCIETE ANONYME		304 697,56
26/06/2002 - Vaucluse Logement Acquisition amélioration de 2 logements 1965 Rte de L'ardoise	GRAND DELTA HABITAT	SOCIETE ANONYME		99 348,00
22/07/2002 - Vaucluse logement : Amélioration de 2 logements 1965 Rte de l'ardoise Laudun L'Ardoise	GRAND DELTA HABITAT	SOCIETE ANONYME		76 281,00
02/06/2008 - Financement construction foyer accueil 35 places	ASSOCIATION DE SECOURS AUX VICTIMES DES MALADIES TROPICALES	ASSOCIATION		900 000,00
02/06/2008 - Financement construction foyer occupationnel 35 places	ASSOCIATION DE SECOURS AUX VICTIMES DES MALADIES TROPICALES	ASSOCIATION		884 532,50
09/02/2012 - Ligne 1217645 Vaucluse Logement : 6 logements Domaine du boulas	GRAND DELTA HABITAT	SOCIETE ANONYME		82 528,50
09/02/2012 - Ligne 1217646 Vaucluse logement : Domaine du Boulas	GRAND DELTA HABITAT	SOCIETE ANONYME		17 039,00
01/08/2012 - Ligne 1217647 Vaucluse logement : Acquisition 6 logement Domaine de Boulas	GRAND DELTA HABITAT	SOCIETE ANONYME		200 224,00
01/08/2012 - Ligne 1217648 Vaucluse logement : 6 logements Domaine de Boulas	GRAND DELTA HABITAT	SOCIETE ANONYME		41 339,00
23/09/2016 - Ligne 5149364 PLS Grand Delta Habitat : VEFA 8 logements individuels résidence Sully Prud'	GRAND DELTA HABITAT	SOCIETE ANONYME		98 282,00
23/09/2016 - Ligne 5149365 PLS foncier : Grand Delta Habitat : VEFA 8 logements individuels résidence Sully Prud'	GRAND DELTA HABITAT	SOCIETE ANONYME		90 489,00
23/09/2016 - Ligne 5149366 PLUS Grand Delta Habitat : VEFA 8 logements individuels résidence Sully Prud'	GRAND DELTA HABITAT	SOCIETE ANONYME		518 618,00
23/09/2016 - Ligne 5149367 Grand Delta Habitat : VEFA 8 logements individuels résidence Sully Prud'	GRAND DELTA HABITAT	SOCIETE ANONYME		185 069,00
23/09/2016 - Ligne 5149368 PLA1 Grand Delta Habitat : VEFA 8 logements individuels Résidence Sully Prudhomme	GRAND DELTA HABITAT	SOCIETE ANONYME		266 175,00
23/09/2016 - Ligne 5149369 PLA1 foncier Grand Delta Habitat : VEFA 8 logements individuels Résidence Sully Prud'	GRAND DELTA HABITAT	SOCIETE ANONYME		94 579,00
23/09/2020 - Opération Les Terrasses du château - Acquisition VEFA de 46 logements situés chemin de la Sarriette	LOGIS CEVENOLS - OPH ALES AGGLOMERATION			345 000,00
23/09/2020 - Opération Les Terrasses du château - Acquisition VEFA de 46 logements situés chemin de la Sarriette	LOGIS CEVENOLS - OPH ALES AGGLOMERATION			115 000,00
23/09/2020 - Opération Les Terrasses du château - Acquisition VEFA de 46 logements situés chemin de la Sarriette	LOGIS CEVENOLS - OPH ALES AGGLOMERATION			552 500,00
23/09/2020 - Opération Les Terrasses du château - Acquisition VEFA de 46 logements situés chemin de la Sarriette	LOGIS CEVENOLS - OPH ALES AGGLOMERATION			1 160 055,00

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

23/09/2020 - Opération Les Terrasses du château - Acquisition VEFA de 46 logements situés chemin de la Sarriette	LOGIS CEVENOLS - OPH ALES AGGLOMERATION			270 500,00
23/09/2020 - Opération Les Terrasses du château - Acquisition VEFA de 46 logements situés chemin de la Sarriette	LOGIS CEVENOLS - OPH ALES AGGLOMERATION			496 476,50
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
04/04/2023 - Subvention supérieure à 75 000	CCAS DE LAUDUN L ARDOISE	ETABLISSEMENT PUBLIC		180 000,00
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien	01/01/2013	Fiscalité unique	0,00
Autres organismes de regroupement			
Syndicat mixte d'électricité du Gard	24/06/1993	Participation annuelle	0,00
Sivu des massifs du Gard Rhodanien	21/06/2001	Participation annuelle	0,00
SI Info Géographique	27/05/2004	Participation annuelle	10 315,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	9 262 379,00	7,37	49,95	0,00	2 729 483,00	7,34
TFPNB	258 061,00	6,93	63,54	0,00	163 972,00	6,93
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	1 013 342,00	119,19	9,50	0,00	96 267,00	119,19
TOTAL	10 533 782,00	12,91			2 989 722,00	9,11

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ABRIEU Vivian	
AGNEL Michel	
ALPINI Roselyne	
ANTOINE Jean-Luc	
BARIAL Maryse	
BERKANE Mohamed	
BERNE Frédéric	
BONILLO Cindy	
BORNE Sophie	
CANILLOS Jean-Luc	
CHAPUIS-FAURE Jennifer	
COURET Jacques	
CROUSIER Manon	
HERMET Philippe	
IGHIR Myriam	
JOLI Mélina	
LAFFONT Jean-Pierre	
MIGNE Jonathan	
MOSCATO Jocelyne	
NAVEZ Aimeric	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : .
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.